

## Avenant 2 au Contrat de Sous - Traitance

Référence : CST20230201-HBA

---

### ENTRE LES SOUSSIGNES

#### **BEEFIRST**

SAS au capital de 150 000,00€,

Ayant son siège social au 105 rue Jules Guesde, 923000 LEVALLOIS-PERRET,

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 827 441 668,

Représentée par Madame Delphine Caroline LESUEUR,

Agissant en qualité de Présidente,

ci-après dénommée **le CLIENT** d'une part,

**ET**

#### **HIGHSKILL**

Société par actions simplifiées à associé unique au capital de 1 000 Euros

Ayant son Siège Social au 66 avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS

Immatriculée sous le numéro 920 311 818 RC Paris,

Représentée par Mohamed ELLOUZE,

Agissant en qualité de Président,

ci-après dénommée **le PRESTATAIRE** d'autre part,

IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ PUIS CONVENU CE QUI SUIT :

## Avenant 2 au Contrat de Sous - Traitance

Référence : CST20230201-HBA

---

### Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Modification du tarif journalier de vente à compter du 01/02/2023.

Nouveau TJM : 600 € (six cent euros).

**Les autres clauses du contrat restent inchangées.**

Fait le 31/01/2023

A PARIS

### Le CLIENT

Delphine LESUEUR

Présidente



### LE PRESTATAIRE

Mohamed ELLOUZE

Président



(\* ) Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire